Commissaires aux comptes

« Les Villages des Jeunes »
Délégation Provence Alpes Côte d'Azur de

SOLIDARITES JEUNESSES

Association Loi 1901

39, rue Surville

05400 VEYNES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

AUDITEURS ASSOCIES FRANCILIENS – GROUPE AF
Société de commissariat aux comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Paris
Sarl au capital de 240 000 € - Siège social : 80, rue Cardinet 75017 Paris
RCS Paris B 422 774 349 - APE 6920 Z - TVA FR 44 422 774 349 -Tél. : 01 83 75 81 81
www.groupeaf.com

A l'Assemblée Générale de l'Association « Les Villages des Jeunes » Délégation Provence Alpes Côte d'Azur de SOLIDARITES JEUNESSES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association **« Les Villages des Jeunes » Délégation Provence Alpes Côte d'Azur de SOLIDARITES JEUNESSES** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le bureau le 09 Avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture » de l'annexe des comptes annuels concernant la situation de l'activité de l'association.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous avons effectué les travaux nécessaires sur la base des conventions afin d'obtenir l'assurance raisonnable que les subventions d'exploitation sont correctement représentées dans les comptes de l'association et rattachées à l'exercice comptable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci. Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 21 Mai 2020

Auditeurs Associés Franciliens
Philippe RIMMER
Commissaire aux comptes

BILAN-ACTIF	Euros	UNITE :	Centième d'euros	
Désignat. de l'entité : LES VILLAGES DES JEUNES SOLIDARITES JEUNESSES			Durée ex. N :	12 mois
Adresse : 39, rue de Surville - 05400 VEYNES			Durée ex. N-1 :	12 mois
			Période précédente close le :	
	Période close le :		31/12/19	31/12/18
	Brut	Amt, provisions	Net	Net
Immobilisation incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	0	0	0	0
Droit au bail (1)				
Autres immobilisations incorporelles	21 936	0	21 936	21 936
Immobilisations incorporelles en cours				
Av. et acomptes sur immo.incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	2 608		2 608	2 608
Constructions	1 056 055	437 053	619 003	642 539
Instal.techn., mat.et outillage industriels	63 783	48 846	14 937	5 809
Autres immobilisations corporelles	219 947	199 040	20 907	17 516
Immob. grevée de droits, commodat				
Immobilisations corporelles en cours	0		0	0
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	30 000		30 000	30 000
Créances rattachées à des participations	0		0	0
Titres immob. de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	0		0	0
Autres immobilisations financières	1 906		1 906	1 906
TOTAL (I)	1 396 234	684 938	711 296	722 314
Stocks et en cours	0		0	0
Mat.premières, approvisionnements	0		0	0
En cours de product.(biens & services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	3 887	3 887	0	0
Avances et acomptes sur commandes	2 346		2 346	30
Usagers et comptes rattachés	112 261	8 355	103 907	119 880
Autres créances	140 751		140 751	109 067
Comptes de liaison	0		0	1 699
Valeurs mobilières de placement	0		0	0
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	86 895		86 895	166 783
Charges constatées d'avance (3)	9 262		9 262	15 075
TOTAL (II)	355 402	12 242	343 160	412 534
			0	
			0	
			0	
TOTAL GENERAL (I à V)	1 751 636	697 180	1 054 456,77	1 134 848

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser

acceptés par les organismes compétents :

autorisés par l'organisme de tutelle :

Dons en nature restant à faire :

(1)	Droit au bail		
(2)	Dont à moins d'un an	0	0
(3)	Dont à plus d'un an	0	0

BILAN PASSIF AVANT REPARTITION

UNITE : **Centième d'euros**		MONNAIE : **Euros**	
Désignation de l'entreprise : LES VILLAGES DES JEUNES			
		Période N	Période N-1
F	**Fonds propres**		
o	Fonds associatifs sans droit de reprise	174 359	174 359
n	Ecarts de réévaluation		
d	Réserves indisponibles		
s	Reserves statutaires ou contractuelles	125 586	125 586
	Réserves réglementées		
a	Autres réserves	0	0
s	Report à nouveau	-42 060	18 329
s	Résultat net comptable exercice (excédent ou déficit)	-45 315	-60 389
o	Subv. d'invest. Non amortissables	461 425	461 425
c	Provisions réglementées		
i	**Autres fonds associatifs**		
a	Fonds associatifs avec droit de reprise		
t	- apports	0	0
i	- legs et donations		
f	-subv. d'invest. affectées à des biens non renouv.	247 760	274 993
s	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Droits des propriétaires (commodat)		
	TOTAL (I)	921 754	994 303
R	Provisions pour risques	36 849	38 064
C	Provisions pour charges	0	0
	TOTAL (II)	36 849	38 064
F	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	0	0
D	Fonds dédiés sur autres ressources	0	0
	TOTAL (III)	0	0
	Empr. et dettes auprès des établ. de crédit (2)	0	0
D	Emprunts et dettes financières divers (3)	250,00	250
e	Comptes de liaison	1 251	0
t	Av.et acomptes reç. sur commandes en cours	75	1 325
t	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	38 415	45 543
e	Dettes fiscales et sociales	35 084	40 778
s	Dettes sur immob.et comptes rattachés	0	0
	Autres dettes	20 778	11 586
	Produits constatés d'avance	0	3 000
	TOTAL (IV)	95 854	102 481
	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GENERAL (I à V)	1 054 457	1 134 848
	Total du bilan exercice N en centièmes d'unités :	1 054 456,77	1 134 847,97

ENGAGEMENTS DONNES

(1) Dont à moins d'un an :	
à plus d'un an :	
(2) Dt conc. banc. courants et soldes bques créd. :	

Désignation de l'entité :	LES VILLAGES DES JEUNES SOLIDARITES JEUNESSES	
UNITE : Centième d'euros	MONNAIE :	Euros
COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	2 893	2 680
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	7 566	4 995
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	460 597	440 646
dont parrainage		
Produits de tiers de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	455 167	416 866
Versements des fondateurs ou consommation de la dotation coonsomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	2 288	3 011
Mécénats		
Legs, donations et assurance vie		
Contributions finnacières		
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges	6 976	0
Utilisations des fonds dédiés	0	0
Autres produits	0	0
TOTAL I	935 486	868 198
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	4 366	2 567
Variation de Stocks	0	0
Autres achats et charges externes	385 100	352 443
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	21 256	17 878
Salaires et traitement	357 671	364 886
Charges sociales	49 758	69 553
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	61 812	44 729
Dotations aux provisions	8 355	1 578
Reports en fonds dédiés	0	0
Autres charges	124 076	77 299
TOTAL II	1 012 393	930 933
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-76 907	-62 735
PRODUITS FINANCIERS		
De Participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	411	674
Reprise sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	411	674
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	0	0
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	0	0
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	411	674

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-76 496	-62 061
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	5 526	2 943
Sur opérations en capital	27 250	1 624
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	0	0
TOTAL V	32 776	4 567
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	1 596	2 895
Sur opérations en capital	0	0
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0	0

Désignation de l'entité :	LES VILLAGES DES JEUNES SOLIDARITES JEUNESSES	
UNITE : Centième d'euros	MONNAIE :	Euros
COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
TOTAL VI	1 596	2 895
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	31 180	1 672
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	968 673	873 439
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 013 989	933 828
EXCEDENT OU DEFICIT	-45 315	-60 389
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL	0	0
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL	0	0

Pour identification
Commissaires aux Comptes

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de	1 054 457	euros
Le résultat net comptable est un bénéfice / une perte de	-45 315	euros

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le Bureau de l'association.

Principes comptables et méthodes de base

Les états financiers de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables en France, et notamment les réglements suivants :
* ANC 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.
* ANC 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, à jour des différents réglements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

* Continuité d'exploitation
* Permanence des méthodes comptables
* indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthode

Aucun changement n'est intervenu dans la méthode d'évaluation au cours de l'exercie.

Pour identification
Commissaires aux Comptes

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue (voir tableau des immobilisations et amortissements)

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision est constituée sur les créances dés lors que leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société.
Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES
PERMETTANT DE DONNER UNE IMAGE FIDELE

Relatives à l'activité :

Nous observons une difficulté récurrente à atteindre les objectifs de recettes d'accueil, une situation qui provoque un déficit important depuis deux ans car l'association s'est dotée des moyens humains nécessaires à un developpement qui n'advient pas.

Sur le plan des financements, nous observons une augmentation importante des financements publics, due à la mise en oeuvre de projets financés par des fonds européens (Une Pierre après l'autre ; Involve) et à l'amortissement des subventions d'investissement liées aux travaux de rénovation de la maison des Crots.

Relatives au personnel :

L'équipe permanente de Vaunières s'est renouvelée de avril à décembre 2019 et de nouveaux recrutements ont eu lieu. Ces changements d'équipe, même s'ils sont anticipés et globalement bien préparés ont nécessairement eu un effet sur l'activité.

Événements survenus après la date de clôture :

Les mesures de contraintes décidées par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la crise sanitaire liée au Coronavirus emportent pour le tissu économique des conséquences, notamment financières, d'une ampleur inédite.

A ce jour les conséquences qui en découlent sur la santé financière des structures est difficilement prévisible, compte tenu des incertitudes pesant sur la durée des mesures de restrictions en cours mais également des modalités et des conditions de sortie de cette crise.

Par ailleurs concernant notre association, les accueils d'évènements internationaux et individuels sont compromis :

- il nous a fallu reporter les échanges des jeunes européens de l'été (2 séjours de 24 personnes chacun, sur 3 semaines), à l'été prochain;
- Les 4 chantiers prévus sur place sont maintenus mais peuvent encore être annulés, faute de participants ;
- Les salariés ont été en activité partielle (50%) tout le long du mois d'avril :
- Nous n'avons accueilli ni jeunes placés par l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance), ni nouveaux volontaires. Ce qui provoque un manque à gagner encore difficilement chiffrable.

Compte tenu de la date de ces événements, sans lien direct prépondérant avec la situation à la clôture de l'exercice 2019, nous avons établi les comptes sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté sans prendre en compte, dans la valorisation de nos actifs et passifs, les incidences potentielles liées à ces événements.

Toutefois, compte tenu du contexte décrit ci-avant, il se peut que des effets négatifs, à court ou moyen terme, puissent affecter notre activité et notre trésorerie et venir impacter notre continuité d'exploitation à moyen terme.

Liste des filiales et participations :

	Capitaux Propres	Quote Part du capital détenu en %	Résultat dernier clos
Filiales (+ 50% capital détenu)			
Participations (10 à 50% capital détenu)			
SCI DU FAUBOURG	231 169 €	20,00%	0
Autres participations (inférieur à 10%)			

Pour identification
Commissaires aux Comptes

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants, salariés et bénévoles

En application de l'article 20 de la loi n°2006-580, l'association doit indiquer dans l'annexe aux comptes annuels le total des rémunérations et avantages versés aux trois plus hauts cadres dirigeants. L'information qui serait fournie dans le cadre de cette obligation reviendrait à donner la rémunération d'une seule personne, ce qui serait contraire aux règles de confidentialité en matière de publicité des rémunérations et avantages.
Il est précisé qu'aucun administrateur de l'association n'est rémunéré pour ses fonctions.

Rémunération du commissaire aux comptes

Le montant des honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes s'élève à 4.186 € TTC. Il n'y a pas d'honoraires facturés au titre des conseils et de prestations de services.

Pour identification
Commissaires aux Comptes

ANNEXE 2

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS	VALEUR BRUTE DEBUT EXERCICE	DIMINUTION DE L'EXERCICE (rebut, cessions, ..)	AUGMENTATION DE L'EXERCICE (acquisitions)	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	DUREES AMORTISSEMENTS (Nombre années fixes ou fourchette)
IMMOS INCORPORELLES	21 936,30			21 936,30	*3 à 10 ans*
TERRAINS	2 607,64			2 607,64	*NEANT*
CONSTRUCTIONS	1 031 892,34		24 163,13	1 056 055,47	*3 à 50 ans*
MATERIEL OUTILLAGE	51 772,81		12 009,71	63 782,52	*3 à 5 ans*
AGENCEMENTS INSTALLATIONS	81 069,63		1 519,40	82 589,03	*5 à 10 ans*
MATERIEL DE TRANSPORT	70 680,00	4 590,00	3 000,00	69 090,00	*4 ans*
MATERIEL BUREAU ET INFORMAT.	6 459,20	-1 565,29		8 024,49	*RECLASSEMENT EXCEPTIONNEL*
MOBILIER	36 863,95		9 021,08	45 885,03	*3 à 5 ans*
CHEPTEL	2 121,05			2 121,05	
MATERIEL PEDAGOGIQUE	11 155,64		1 081,52	12 237,16	*3 ans*
IMMOB. EN COURS	0,00			0,00	*NEANT*
TITRES PARTICIPATION	30 000,00			30 000,00	*NEANT*
PARTS SOCIALES	0,00			0,00	*NEANT*
PRETS	0,00			0,00	
DEPOTS ET CAUTIONS	1 905,60			1 905,60	*NEANT*
TOTAUX	**1 348 464,16**	**3 024,71**	**50 794,84**	**1 396 234,29**	

ANNEXE 2

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

AMORTISSEMENTS	AMORTISSEMENTS DEBUT EXERCICE	DIMINUTION DE L'EXERCICE (rebut, cessions, ..)	AUGMENTATION DE L'EXERCICE (dotations)	AMORTISSEMENTS FIN EXERCICE		Si Exceptionnels Mode (1) Motif (2) et Montant
IMMOS INCORPORELLES	0,00			0,00	L	
CONSTRUCTIONS	389 352,94		47 699,81	437 052,75	L	Dont 2346,60€ études et recherches
MATERIEL OUTILLAGE	45 964,20		2 881,45	48 845,65	L	
AGENCEMENTS INSTALLATIONS	78 176,61		1 486,74	79 663,35	L	
MATERIEL DE TRANSPORT	58 926,34	4 590,00	8 198,50	62 534,84	L	
MATERIEL BUREAU ET INFORMAT.	5 710,84	-1 565,29	400,95	7 677,08	L	
MOBILIER	36 863,96		1 144,13	38 008,09	L	
CHEPTEL	0,00			0,00	L	
MATERIEL PEDAGOGIQUE	11 155,64		0,59	11 156,23	L	
TOTAUX	**626 150,53**	**3 024,71**	**61 812,17**	**684 937,99**		

(1) L : Linéaire (2) Mise Hors service
(1) D : Dégressif (2) Dot / Exercices antérieurs
(1) E : Exceptionnel (3) Autres (à préciser)

VALEUR NETTE DES IMMOBILISATIONS	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	AMORTISSEMENTS FIN EXERCICE	VALEUR NETTE FIN EXERCICE
IMMOS INCORPORELLES	21 936,30	0,00	21 936,30
TERRAINS	2 607,64	sans objet	2 607,64
CONSTRUCTIONS	1 056 055,47	437 052,75	619 002,72
MATERIEL OUTILLAGE	63 782,52	48 845,65	14 936,87
AGENCEMENTS INSTALLATIONS	82 589,03	79 663,35	2 925,68
MATERIEL DE TRANSPORT	69 090,00	62 534,84	6 555,16
MATERIEL BUREAU ET INFORMAT.	8 024,49	7 677,08	347,41
MOBILIER	45 885,03	38 008,09	7 876,94
ANIMAUX	2 121,05	0,00	2 121,05
MATERIEL PEDAGOGIQUE	12 237,16	11 156,23	1 080,93
IMMOB. EN COURS	0,00	sans objet	0,00
IMMOB. FINANCIERES	31 905,60	sans objet	31 905,60
TOTAUX	**1 396 234,29**	**684 937,99**	**711 296,30**

Pour identification aux Comptes Annuels

ANNEXE 3

TABLEAU DES PRETS

DESTINATION	MONTANT INITIAL	DATE	DUREE	REMBOURST CUMULES DEBUT D'EXERCICE (01/01/2019)	REMBOURST DE L'EXERCICE EFFECTUE	CUMUL REMBT FIN D'EXERCICE (31/12/2019)	SOLDE RESTANT DU AU 31/12/2019	PART A MOINS DE 1 AN
						0,00	0,00	
						0,00	0,00	
						0,00	0,00	
TOTAL	**0,00**			**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

MONTANT TOTAL DES PRETS DEBLOQUES DANS L'EXERCICE :		Dont à moins de 1 an
MONTANT TOTAL DES PRETS REMBOURSES DANS L'EXERCICE :	**0**	**0**

NEANT

Pour la certification
Commissaires aux Comptes

ANNEXE 4

TABLEAU DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS

FINANCEUR	OBJET DU FINANCEMENT	DATE OBTENTION SUBVENTION	MONTANT SUBVENTION OBTENUE	DUREE AMORTISSEMENT SUBVENTION	AMORTISSEMENTS CUMULES DE LA SUBVENTION EN DEBUT D'EXERCICE	QUOTE-PART DE SUBVENTION VIREE AU RESULTAT DE L'EXERCICE	AMORTISSEMENTS CUMULES FIN EXERCICE	MONTANT NET
ANCV TOITURE AUBERGE	Toiture Auberge Vaunières	2010	19 382,00	20	8 119,47	969,10	9 088,57	10 293,43
CONSEIL REGIONAL TOITURE AUBERGE	Toiture Auberge Vaunières	2010	13 095,00	20	5 456,25	654,75	6 111,00	6 984,00
SUB ANAH CROTS	Rénovation Maison des Crots	2016	26 292,00	10	0,00	2 629,20	2 629,20	23 662,80
SUB INV REGION CROTS	Rénovation Maison des Crots	2015	40 000,00	10	0,00	4 000,00	4 000,00	36 000,00
SUB INV LEADER CROTS	Rénovation Maison des Crots	2015	48 904,02	10	0,00	4 890,40	4 890,40	44 013,62
SUBV. CONSEIL GENERAL CROTS	Rénovation Maison des Crots	2016	12 896,00	10	0,00	1 289,60	1 289,60	11 606,40
SUB INV JM BRUNEAU CROTS	Rénovation Maison des Crots	2015	15 000,00	10	0,00	1 500,00	1 500,00	13 500,00
SUB INV BTP+ CROTS	Rénovation Maison des Crots	2015	76 000,00	10	0,00	7 600,00	7 600,00	68 400,00
SUB INV FOND ABBE PIERRE CROTS	Rénovation Maison des Crots	2017	10 000,00	10	0,00	1 000,00	1 000,00	9 000,00
SUB INV RTE SALLE FETES VAUNIERES	Salle associative Vaunières	2018	27 000,00	10	0,00	2 700,00	2 700,00	24 300,00
TOTAUX			**288 569,02**		**13 575,72**	**27 233,05**	**40 808,77**	**247 760,25**

MONTANT BRUT NOUVELLES SUBVENTIONS OBTENUES EN 2019 :	**Amortissables :**	**Non amortissables :**	0,00

Pour identification
Commissaire aux Comptes

ANNEXE 5

PROJET ASSOCIATIF ET AFFECTATION DU RESULTAT

OBJET	DATE ORIGINE CREATION	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT N-1 (Décision AG)	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE		174 358,63				174 358,63
FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE						0,00
RESERVES EXPLOITATION		125 585,90				125 585,90
RESERVES PROJET ASSOCIATIF						
						0,00
						0,00
						0,00
RESERVES INVESTISSEMENT						
SUBV INVESTISST NON AMORTISS		461 425,06				0,00
						461 425,06
						0,00
REPORT A NOUVEAU		18 328,67	-60 388,99			-42 060,32
EXCEDENT OU DEFICIT DE L'EXERCICE		-60 388,99	60 388,99	-45 315,44		-45 315,44
SITUATION NETTE		**719 309,27**	**0,00**	**-45 315,44**	**0,00**	**673 993,83**
FONDS PROPRES CONSOMPTIBLES						
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS		274 993,30			27 233,05	247 760,25
PROVISIONS REGLEMENTEES						
TOTAL		**994 302,57**	**0,00**	**-45 315,44**	**27 233,05**	**921 754,08**

NB : Report à nouveau et résultat signé en - si débiteurs (déficit)

Cabinet Comptissaires aux Comptes pour identification

ANNEXE 6

FONDS DEDIES

VARIATION DES FONDS DEDIES

DETAIL DES FINANCEURS ET PROJETS FINANCES		A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
				MONTANT GLOBAL	DONT REMBOURSEMENT		MONTANT GLOBAL	DONT FONDS DEDIES CORRESPONDANT A DES PROJETS SANS DEPENSE AU COURS DEUX DERNIERS EXERCICES
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION								
Sous total		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CONTRIBUTIONS FINANCIERES AUTRES ORGANISMES								
Sous total		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC								
Sous total		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Commissaires aux Comptes Pour identification

ANNEXE 7

TABLEAU DES EMPRUNTS

CREANCIER	OBJET	DUREE	MONTANT INITIAL	CAPITAL RESTANT DU EN DEBUT D'EXERCICE	MONTANT REMBOURSEMENTS DE L'EXERCICE	CAPITAL RESTANT DU EN FIN D'EXERCICE	DONT A MOINS D'UN AN (y compris retard)
Alain GIRARD	Caution appartement Veynes	**bail**	250,00	250,00	0,00	250,00 0,00 0,00 0,00	
TOTAL			**250,00**	**250,00**	**0,00**	**250,00**	
TOTAL A MOINS D'UN AN							**0,00**
MONTANT TOTAL DES EMPRUNTS SOUSCRITS DANS L'EXERCICE :							
MONTANT TOTAL DES EMPRUNTS REMBOURSES DANS L'EXERCICE :				**0,00**			

Commissaires aux Comptes Pour identification

ANNEXE 8

TABLEAU DES PROVISIONS

INTITULE	Solde début d'exercice	Dotation de l'exercice (6815/6875)	Reprise de l'exercice (7815/7875)	solde fin de l'exercice
PROVISIONS POUR RISQUES	**20 000,00**	**0,00**	**0,00**	**20 000,00**
Départ	0,00			0,00
Provision affaire Pierre Hirel	20 000,00			20 000,00
PROVISIONS POUR CHARGES	**18 064,00**	**0,00**	**1 215,00**	**16 849,00**
Provisions pour départs permanents	18 064,00		1 215,00	16 849,00
PROVISION POUR DEPRECIATION	**9 647,50**	**8 354,60**	**5 760,50**	**8 354,60**
DEPRECIATION STOCKS LIVRES AVJ	3 887,00			3 887,00
Séjours impayés	5 760,50	8 354,60	5 760,50	8 354,60
TOTAL	**47 711,50**	**8 354,60**	**6 975,50**	**45 203,60**

Pour identification
Commissaires aux Comptes

ANNEXE 9

DETAIL DES CREANCES ET DETTES

N° DE COMPTE	LIBELLE	2019	2018
FOURNISSEURS		**38 490,47**	**46 867,62**
401	FOURNISSEURS DIVERS	38 415,47	45 543,12
404	FOURNISSEURS D'IMMOBILISATIONS	0,00	0,00
408	FACTURES NON PARVENUES	0,00	0,00
41	CLIENTS CREDITEURS	75,00	1 324,50
SUBVENTIONS A REVERSER		**16 968,51**	**8 781,34**
402	SUBVENTIONS A REVERSER	16 968,51	8 781,34
DETTES SOCIALES ET FISCALES		**35 083,93**	**40 777,58**
42	DETTES ENVERS LE PERSONNEL	13 413,16	15 657,83
43	DETTES SOCIALES	21 670,77	25 119,75
44	DETTES FISCALES	0,00	0,00
AUTRES DETTES		**3 809,72**	**2 804,86**
46 - 47	CREDITEURS DIVERS	3 809,72	2 804,86
TOTAL DES DETTES		**94 352,63**	**99 231,40**
	Dont dettes à +1 an	*Néant*	*Néant*
	Dont dettes à + 5 ans	*Néant*	*Néant*

N° DE COMPTE	LIBELLE	2019	2018
USAGERS		**114 607,23**	**125 670,09**
40	FOURNISSEURS DEBITEURS	2 346,00	30,00
4111	ACCUEIL	64 533,63	67 224,38
4112	BAILLEURS D'OUVRAGE	0,00	0,00
4113	PARTICIPATIONS-INSCRIPTIONS	39 373,00	39 931,21
4114 à 4117	PARTENAIRES ASSOCIATIFS	0,00	10 950,00
4118	CLIENTS DIVERS		
416	CREANCES DOUTEUSES OU LITIGIEUSES	8 354,60	7 534,50
418	FACTURES A ETABLIR	0,00	0,00
SUBVENTIONS A RECEVOIR		**139 714,00**	**107 800,38**
4411	SUBVENTIONS INTERNATIONALES	36 393,12	14 738,15
4412	ETAT	19 400,00	19 608,35
4414	CONSEILS REGIONAUX	60 942,31	30 792,31
4415	CONSEILS GENERAUX	5 478,57	5 478,57
4416	COMMUNES ET REGROUP. DE COMMUNES	0,00	1 500,00
4417	AUTRES COLLECTIVITES PUBLIQUES	17 500,00	35 683,00
4418	AUTRES SUBVENTIONS A RECEVOIR	0,00	0,00
CREANCES DIVERSES		**1 036,73**	**1 266,47**
42 - 43 - 44	TIERS SOCIAUX ET FISCAUX	300,00	15,20
46 - 47	DEBITEURS DIVERS	736,73	1 251,27
TOTAL DES CREANCES		**255 357,96**	**234 736,94**
	Dont créances à + 1 an	*Néant*	*néant*
	Dont créances à + 5 ans	*Néant*	*néant*

Pour identification
Commissaires aux Comptes

ANNEXE 10 CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	
LIBELLE	**MONTANT**
CONTRATS D'ASSURANCE	8 757
CONTRATS D'ABONNEMENT ET DE MAINTENANCE	
LOCATION ET LEASING MATERIEL	
ABONNEMENT REVUES	506
COTISATIONS	
ARGENT DE POCHE	
TOTAL	**9 262**

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	
LIBELLE	**MONTANT**
TOTAL	**0**

Pour identification
Commissaires aux Comptes

ANNEXE 10 CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

CHARGES A PAYER	
LIBELLE	MONTANT
FACTURES NON PARVENUES	**0**
PRESTATIONS CONSOMMABLES	
PERSONNEL CHARGES A PAYER	**0**
PROVISION CONGES A PAYER AUTRES SALAIRES A PAYER	
ORG SOCIAUX CHARGES A PAYER	**0**
CH. SOCIALES / CONGES A PAYER CH. SOCIALES / SALAIRES A PAYER	
ETAT CHARGES A PAYER	**0**
CH. FISCALES / CONGES A PAYER	
AUTRES DETTES	**15 599**
PROV CP DR	12 247
PROV CET DR	1 940
PROV COT PAT S/CP	1 412
TOTAL	**15 599**

PRODUITS A RECEVOIR	
LIBELLE	MONTANT
TOTAL	**0**

Pour identification
Commissaires aux Comptes

ANNEXE 11 DETAIL DES CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

CHARGES FINANCIERES

LIBELLE	REALISE 2019		REALISE 2018
Intérêts des emprunts (6611)	0		0
Agios bancaires (6616)	0		0
Intérêts des autres dettes (6618)			
Pertes sur change (666)			
Charges sur exercices antérieurs à incorporer aux charges financières (6726)			
Dotations aux provisions à inscrire dans les charges financières (686)			
TOTAL I	**0**		**0**

PRODUITS FINANCIERS

LIBELLE	REALISE 2019		REALISE 2018
Revenus des placements (764)	411		674
Escomptes obtenus (765)			
Gains sur change (766)			
Intérêts des comptes courants (768)			
Produits sur exercices antérieurs à incorporer aux produits financiers (7726)			
Reprises de provisions à inscrire dans les produits financiers (786)			
Transfert de charges financières (796)			
TOTAL II	**411**		**674**

Identification Commissaires aux Comptes

ANNEXE 12

DETAIL DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

CHARGES EXCEPTIONNELLES

LIBELLE	REALISE 2019		REALISE 2018	Commentaires (nature charges exceptionnelles)
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (671)	285		2 359	
Charges sur exercices antérieurs à incorporer aux charges exploitation (6721)	1 259		0	
Valeur comptable des éléments d'actifs cédés (675)	0		0	
Charges exceptionnelles diverses (678)	51		536	Régularisations des comptes sociaux (Urssaf, Apicil, AG2R)
Dotations aux amortissements exceptionnels (6871)	0		0	
Dotations aux provisions pour risques et charges exceptionnels (6875)	0		0	
TOTAL 1	**1 596**		**2 895**	

PRODUITS EXCEPTIONNELS

LIBELLE	REALISE 2019		REALISE 2018	Commentaires (nature produits exceptionnels)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion (771)	1 328		2 943	
Produits sur exercices antérieurs à incorporer aux produits d'exploitation (7721)	4 197		0	Séjours non comptablisés et régularisations
Produits des cessions d'éléments d'actifs (775)	0		0	
Quote-part de subventions d'investissement virée au résultat (777)	27 233		1 624	Début de l'amortissement des subventions liées à la rénovation des Cro
Produits exceptionnels divers (778)	17		0	
Reprises sur amortissements et provisions exceptionnels (787)	0		0	
Transfert de charges exceptionnelles (797)	0		0	
TOTAL 2	**32 776**		**4 567**	

Commissaires aux Comptes
Pour la Notification

ANNEXE 13 ETATS DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

ENGAGEMENTS DONNES			
LIBELLE	**MONTANT**	***Dont à + 1 an***	***Dont à + 5 ans***
AVALS, CAUTIONS ET GARANTIES DONNES			
REDEVANCES DE CREDIT-BAIL ET CONTRAT LOCATION			
ENGAGEMENTS EN MATIERE DE PENSIONS, RETRAITE ET INDEMNITES			
ENGAGEMENTS D'ACHATS ET COMMANDES D'IMMOBILISATIONS NON COMPTABILISEES			
AUTRES ENGAGEMENTS DONNES			
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES	**0 €**		

ENGAGEMENTS RECUS	
LIBELLE	**MONTANT**
AVALS, CAUTIONS ET GARANTIES RECUS	
AUTRES ENGAGEMENTS RECUS	
TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS	**0 €**

Pour identification
Commissaires aux Comptes

ANNEXE 14

VALORISATION BENEVOLAT

	METHODE DE QUANTIFICATION	QUANTITE RETENUE	VALEUR
DONS EN NATURE (alimentation, fournitures, etc.)			
MISE A DISPOSITION GRATUITE DE BIENS (locaux, matériels, etc.)			
MISE A DISPOSITION GRATUITE DE SERVICES			
BENEVOLAT			

Pour identification
Commissaires aux Comptes